

ANNEXE 2.1
DEMANDE DE QUOTA D'AIDE À LA RELÈVE
ET DÉCLARATION ASSERMENTÉE

SECTION 1- IDENTIFICATION

Producteur demandeur de la relève avicole

Nom complet du producteur (en lettre moulées)

Adresse du producteur

Nom de la personne autorisée aux fins de la présente demande

V - _____
 Quota n° Nom du titulaire

Candidat (personne physique qui se qualifie comme relève)

Nom complet du candidat (en lettres moulées)

Adresse du candidat

SECTION 2 – ATTESTATION DU PRODUCTEUR

J'atteste que l'entreprise du producteur :

- sera exploitée par Moi personnellement.
- sera exploitée par une société par action.
- Une société en nom collectif.
- A et aura son siège et principal établissement dans la province de Québec.
- A et aura comme copropriétaire, actionnaire ou sociétaire une personne qui la qualifie comme relève pendant toute la durée du prêt attribué aux termes du programme et qui respecte la détention minimale prévue ci-après.
- L'entreprise n'a pas bénéficié d'un programme d'aide à la relève à la suite d'une demande acceptée au cours des 20 années précédentes.
- Aucun actionnaire ou associé de l'entreprise n'a qualifié une autre entreprise avicole ou bénéficié personnellement d'un programme d'aide à la relève offert par les Éleveurs de volailles du Québec, à la suite d'une demande acceptée au cours des 20 années précédentes.

SECTION 3 – ATTESTATION DU CANDIDAT

(Personne physique qui se qualifie comme relève)

J'atteste que :

- Je n'ai jamais bénéficié d'un programme d'aide à la relève, ou de démarrage, offert par les Éleveurs de volailles du Québec, directement ou indirectement.
- Je suis âgé d'au moins 18 ans et d'au plus 40 ans l'année de dépôt de la présente demande.
- Je suis domicilié au Québec (joindre copie du permis de conduire)
- Je suis citoyen canadien ou je détiens le statut de résident permanent (joindre document)
- J'ai une formation académique reconnue comme étant de niveau 1, 2 ou 3 selon l'annexe 1 du Programme d'appui financier à la relève agricole de la Financière agricole du Québec (joindre diplôme)

OU

- Je possède une expérience agricole, à savoir avoir travaillé comme travailleur agricole durant au moins 5 ans et avoir eu pour fonction d'effectuer les principales tâches reliées à la production avicole (joindre preuve d'emploi et attestation de l'employeur ainsi que derniers T-4, avis de cotisation, relevés 1 de l'employeur et déclarations de revenus disponibles).
- Je suis titulaire d'un quota d'au moins 600 m², ou je suis réputé détenir au moins 600 m² de cette entreprise aux termes de l'article 14 du Règlement, et m'engage à maintenir telle détention.
- J'ai mon domicile dans un rayon d'au plus 25 km de l'exploitation et m'engage à le maintenir pendant la durée du prêt de quota.
- Je participe activement à la production avicole de l'entreprise du producteur que je qualifie, j'en tire mon principal revenu et je m'engage à maintenir cette situation durant toute la durée du prêt.

SECTION 4 – GÉNÉRALITÉS

Je reconnais que :

- Les Éleveurs de volailles du Québec peuvent demander des preuves ou des renseignements supplémentaires en complément de cette attestation.
- Le quota prêté ne peut être loué autrement que dans le cas prévu au 3^e alinéa de l'article 5 du Règlement.
- En cas de déclaration fausse ou mensongère ou de contravention au Règlement, le quota prêté sera retiré et le producteur ne sera plus admissible aux programmes d'aide à la relève et aide au démarrage.
- Le quota prêté qui n'est pas exploité conformément aux exigences du Règlement sera retiré.
- Le quota prêté devra être retourné avant toute mise en vente du quota autrement détenu par le producteur.
- À compter de la 11^e année jusqu'à la 15^e année suivant l'émission du prêt, 60 m² de quota sont retirés chaque année.

SECTION 5 – MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION ASSERMENTÉE DU PRODUCTEUR (articles 11 et 11.1 du Règlement et annexes 1.1 et 1.2)

La personne autorisée à représenter le producteur atteste que :

La déclaration assermentée du producteur du _____
(Date)

et les attestations assermentées de chacun de ses actionnaires ou associés, le cas échéant, sont à jour et que les informations qu'elles contiennent sont vraies et complètes.

OU

La déclaration assermentée du producteur du _____
(Date)

et les attestations assermentées de chacun de ses actionnaires ou associés, le cas échéant, ne sont pas à jour et je joins un complément à celles-ci, comportant les informations vraies et complètes.

OU

Je joins une déclaration assermentée dûment remplie ainsi que les attestations assermentées de chacun de ses actionnaires ou associés puisque le producteur est un nouveau titulaire.

SECTION 6 – DÉCLARATIONS ASSERMENTÉES DE LA PERSONNE AUTORISÉE À REPRÉSENTER LE PRODUCTEUR TITULAIRE ET DU CANDIDAT (signer à la suite de l'assermentation)

J'atteste que tous les renseignements fournis sont vrais et complets. Je transmets avec cette demande les documents nécessaires et j'autorise les Éleveurs de volailles du Québec à vérifier l'exactitude des informations fournies.

Signature du représentant autorisé du producteur : _____

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____ Signé à : _____

Affirmé solennellement devant moi à _____ le _____
Localité Jour/mois/année

Signature du commissaire à l'assermentation : _____

Numéro du commissaire à l'assermentation _____

L'affirmation solennelle doit être reçue et signée par une personne habilitée à recevoir les serments. Si cette personne n'est pas avocat ou notaire, inscrire son numéro de commissaire à l'assermentation. **L'affirmation solennelle doit être signée à la même date que la présente demande.**

SECTION 7 – SIGNATURE DE TOUS LES ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS, le cas échéant

J'atteste que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont vrais et complets.

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____ Signé à : _____

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____ Signé à : _____

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____ Signé à : _____

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____ Signé à : _____

LA PRÉSENTE DEMANDE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE ENTRE LE 1^{ER} ET LE 30 NOVEMBRE DE CHAQUE ANNÉE ET DOIT ÊTRE ENVOYÉE ACCOMPAGNÉE DE TOUS LES DOCUMENTS REQUIS EN UN SEUL ENVOI AUX:

Les Éleveurs de volailles du Québec

Comité de la relève – poulet
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil (Québec) J4H 4G1

Toute offre incomplète, non conforme ou qui ne serait pas transmise en un seul envoi, pourrait se voir refuser.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le personnel responsable des transferts aux ÉVQ, 450 679-0540 poste 8251, courriel : transfert.evq@upa.qc.ca

RAPPEL DE DOCUMENTS À JOINDRE AVEC LA PRÉSENTE DEMANDE

- Copie du permis de conduire (comme preuve d'être domicilié au Québec)
- Copie du certificat de naissance
- Carte de citoyenneté canadienne ou preuve de résidence permanente (comme preuve de résidence au Canada)
- Diplôme académique (comme preuve de formations académiques 1, 2 ou 3)
- Preuve d'emploi et attestations de l'employeur ainsi que derniers T-4, avis de cotisation, relevés 1 de l'employeur et déclarations de revenus disponibles. (comme preuve d'expérience)

N.B. En cas de divergence entre *Le Programme* et le *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*, le *Règlement* prévaut.